



Conformément à l'article L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous portons à la connaissance de la population que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 25 février 2014 à 20 heures à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

### **Séance publique**

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil communal
2. Présentation du Chef de la zone de police Anderlues – Binche sur les priorités du plan zonal de sécurité 2014-2017
3. Police administrative - Règlement de police – Modification des articles 92 à 99 relatifs à la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages - Approbation
4. Finances : Règlement sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Approbation
5. Finances : Redevance communale pour la fourniture des vignettes à coller sur les sacs poubelles destinés au service de l'enlèvement et du traitement des déchets ménagers (exceptions sacs) – Règlement – Approbation
6. Finances : Tarif relatif à la fourniture des sacs pour les festivités locales et autres - Décision
7. Aménagement du Territoire – Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) – Avis sur le projet adopté provisoirement par le Gouvernement wallon le 07 novembre 2013
8. Intercommunales – I.C.D.I. – Convention de dessaisissement des déchets communaux - Approbation
9. C.P.A.S. : Règlement d'ordre intérieur des organes délibérants du CPAS - Approbation
10. C.P.A.S. : Association Chapitre XII – Urgence sociale - Modification des statuts - approbation
11. Marchés publics : Désaffectation et vente de 3 machines – Décision